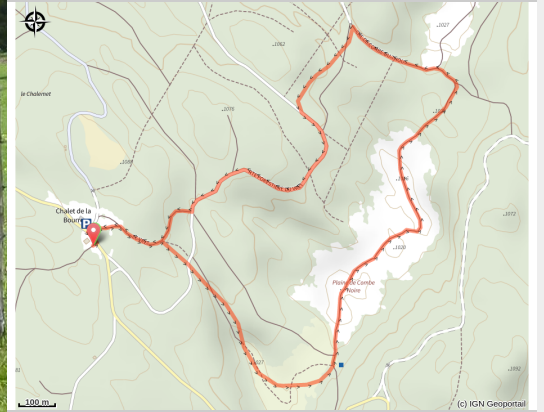


# La Bourre

Champagnole Nozeroy Jura - Mignovillard



La Bourre Mignovillard (CC CNJ)

*Un circuit pour découvrir une des particularité du massif de la Haute-Joux : la Combe Noire, une des dernières combes restantes où l'altitude et les températures froides à l'année laissent se développer une végétation spécifique et typique des régions de l'Europe du Grand Est comme les pins à crochets...*

## Infos pratiques

---

Pratique : Randonnée

---

---

Longueur : 3.8 km

---

---

Dénivelé positif : 103 m

---

---

Difficulté : Facile

---

---

Type : Boucle

---

---

Thèmes : Forêt, Paysages

---

# Itinéraire

Départ : Chalet de la Bourre

Arrivée : Chalet de la Bourre

Balisage :  GRP®  PR®

Partir en direction du lieu-dit **Derrière le Chalet** (plein Est par le GRPJ). Ici s'ouvre à vos yeux le site magnifique de Combe Noire (l'une des plus belles et mystérieuses combe de la Haute-Joux avec sa végétation atypique comme les pins à crochets).

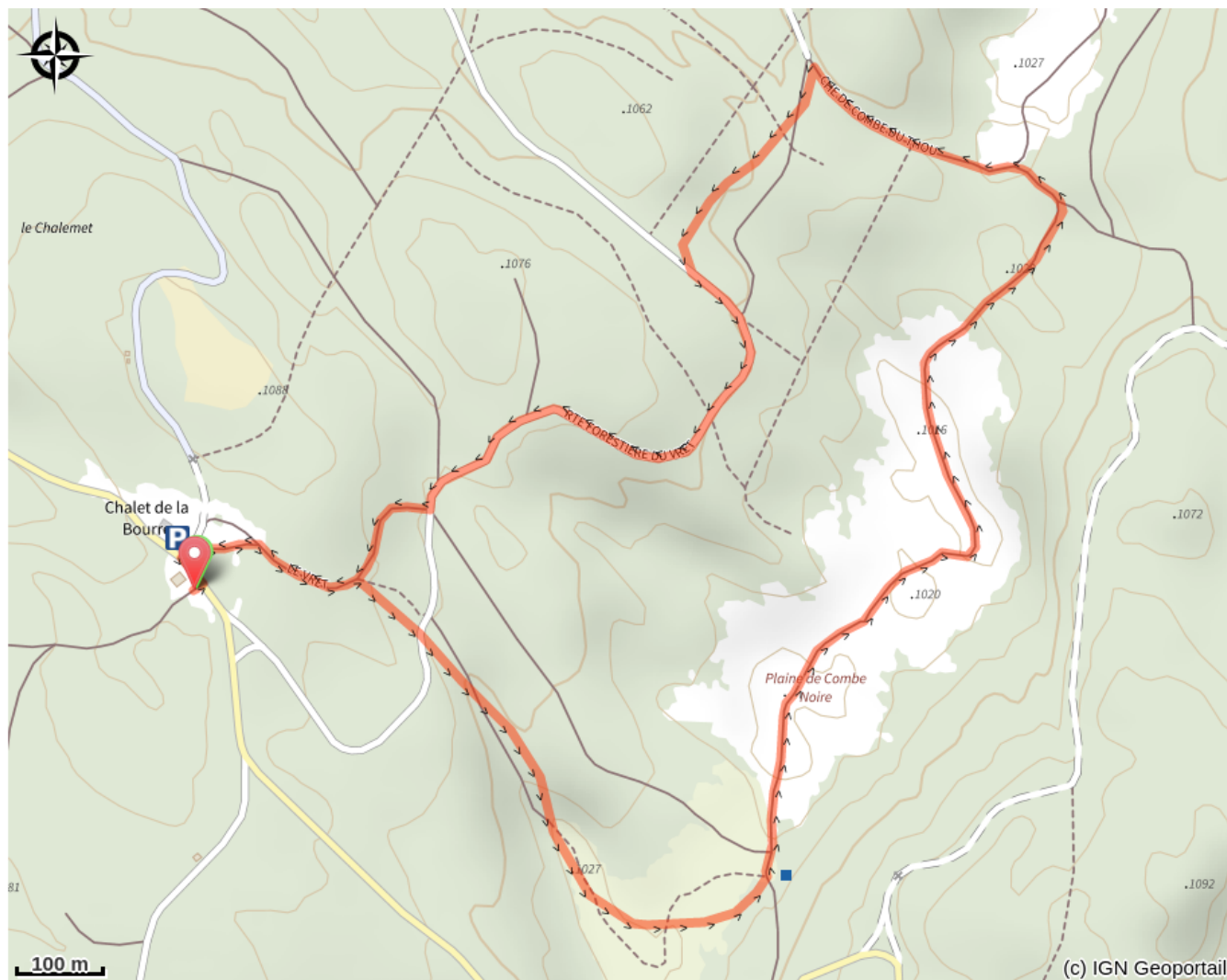
Traverser cette combe par **Combe Noire Grande Plaine** et **Combe Noire Petite Plaine** pour revenir depuis **Combe du Thou**, par le PR à votre point de départ.

Le site de la Bourre est aussi une porte d'entrée du domaine nordique de la Haute-Joux (ski de fond, raquettes, luge...).

C'est aussi un point de passage du GR de Pays, qui vous permettra de rejoindre les villages de Cerniébaud ou de Mignovillard.

Randonnée n°3 du topo pédestre CNJ Tourisme.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

### Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

### Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

[www.parc-haut-jura.fr/](http://www.parc-haut-jura.fr/)

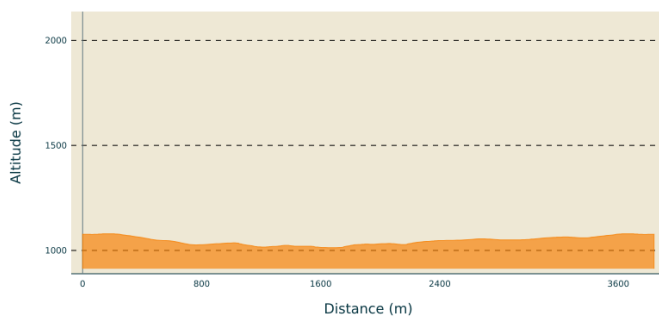
Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétrás, Gélinothe des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



## Profil altimétrique



Altitude min 1013 m  
Altitude max 1079 m